

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT du procès-verbal de la six cent quatorzième assemblée extraordinaire du Conseil d'administration de l'Université du Québec à Montréal, tenue le mercredi 6 décembre 2023 à midi, par vidéoconférence.

Modification du calendrier universitaire pour l'année 2023-2024

RÉSOLUTION 2023-A-19257

ATTENDU les documents déposés en annexe A-614-2;

ATTENDU le Règlement général 1 - Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche de l'Université du Québec, et plus particulièrement l'article 6.2 relatif à l'adoption du calendrier universitaire;

ATTENDU les paramètres retenus pour la confection du calendrier universitaire;

ATTENDU la résolution 2020-A-18511 adoptée par le Conseil d'administration le 23 juin 2020 confirmant le calendrier universitaire pour l'année 2023-2024;

ATTENDU la résolution 2021-A-18703 adoptée par le Conseil d'administration le 17 juin 2021 modifiant le calendrier universitaire pour l'année 2023-2024;

ATTENDU la résolution 2022-A-18927 adoptée par le Conseil d'administration le 16 juin 2022 modifiant le calendrier universitaire pour l'année 2023-2024;

ATTENDU la résolution 2023-A-19211 adoptée par le Conseil d'administration le 15 septembre 2023 modifiant le calendrier universitaire pour l'année 2023-2024;

ATTENDU la résolution 2023-CE-14468 adoptée par la Commission des études le 5 décembre 2023 relative aux mesures de validation du trimestre d'automne 2023;

ATTENDU la résolution 2023-A-19256 adoptée par le Conseil d'administration le 6 décembre 2023 entérinant les mesures de validation du trimestre d'automne 2023;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à la Vie académique;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Pallage, appuyé par madame Saidatou Dicko, que le Conseil d'administration :

ADOpte le calendrier universitaire révisé pour l'année 2023-2024, tel qu'annexé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, le 6 décembre 2023

(s) Marie-Hélène Fandrich
Directrice du Secrétariat des instances



Le 6 décembre 2023

VL/